



L'Etat à l'épreuve des conflits entre groupes ethniques dans le département de Tenkodogo

Yacouba Cissao

GRIL/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Introduction

Cette étude s'intéresse principalement aux relations que les populations villageoises entretiennent avec l'Etat dans le domaine de la gestion des conflits dans le département de Tenkodogo. L'autre dimension que constitue l'intervention des acteurs villageois dans le processus de résolution des conflits, lesquels acteurs sont plus proches socialement et culturellement des protagonistes, est également questionnée.

Méthodes

Il s'agit d'une étude ethnographique qui a consisté en un séjour de huit mois sur les sites d'étude, reparti en deux phases entre décembre 2014 et décembre 2015. Les techniques et outils utilisés pour la collecte des données ont été l'observation participante, la fouille des archives, les entretiens semi-structurés ainsi que les entretiens informels. La population d'étude était composée des protagonistes des conflits, des témoins des conflits, des autorités villageoises et des autorités administratives au niveau de Tenkodogo.

Résultats

L'avènement à partir des années 2000 de la crise sociopolitique entre le clan Sorgho d'ethnie Mossi et le clan Kéré d'ethnie Bissa jadis alliés et le bicéphalisme diffus dans nombre de villages dans la région de Tenkodogo, ont contribué à l'accroissement du nombre de conflits entre les villageois. Ces conflits qui sont vite apparus pour être des conflits entre groupes ethniques Mossi et Bissa à propos de la chefferie coutumière se prolongent sur d'autres champs, comme celui du foncier. La demande locale en gestion des conflits s'est alors accrue, demande à laquelle les autorités administratives parviennent plus ou moins à apporter des réponses.

Typologie des conflits locaux

Plusieurs types de conflits ont été répertoriés dans les sites de l'étude. Parmi ceux-ci il y en a qui sont directement liés à la crise sociopolitique entre les Mossi et les Bissa, et d'autres qui sont apparus indépendamment de cette situation sociopolitique. La typologie des conflits locaux est la suivante : les conflits intercommunautaires liés à la chefferie coutumière, les conflits fonciers liés aux retraits de terres, les conflits familiaux, les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits entre autochtones et administration locale et les conflits liés à l'enlèvement ou à la fuite des femmes.

Les instances de régulation des conflits locaux

Les conflits intercommunautaires liés à la chefferie coutumière sont gérés par les autorités administratives (Gouverneur, Haut-commissaire, préfet) sous forme de tentatives de conciliation. Les conflits liés aux retraits de terres cependant sont arbitrés en dernière instance par le préfet et surtout l'administration judiciaire car la présence de deux chefs issus de groupes ethniques différents rend inenvisageable la résolution de ces conflits par les leaders villageois. L'autorité administrative la plus sollicitée pour la résolution des conflits est le préfet à qui les populations s'adressent en premier ou en second ressort pour tous les types de conflits cités plus haut. Au sein des villages, une pléthore d'autorités constituées des chefs de villages, des ministres de ces chefs, des chefs de quartiers, des présidents des conseils villageois de développement et des conseillers municipaux, sont rompus à la tâche de régulation des conflits. En dehors des aspects liés à l'appartenance à un même groupe ethnique, les acteurs des conflits s'inscrivent davantage dans un pluralisme juridique de sorte qu'une instance de régulation ou une autre

n'est privilégiée que lorsque le recours à celle-ci est jugé à même de permettre une atteinte des objectifs visés.

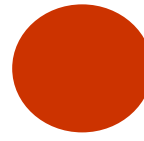
Perception des acteurs institutionnels et de leur légitimité dans la gestion des conflits locaux

Tous les acteurs des conflits interrogés ont déploré une certaine lenteur dans les procédures de règlement des conflits au niveau de l'administration locale et particulièrement au niveau de l'administration judiciaire. La crise sociopolitique locale et les différents conflits qu'elle a occasionnés ont contribué à une crise de légitimité et une perte relative de la confiance des populations en l'Etat. L'Etat n'a pas également su affirmer son autorité dans le processus de gestion de certains conflits locaux. Les populations en viennent alors à s'inscrire dans des logiques de défiance de l'autorité soit en refusant d'appliquer les décisions de justice ou en proférant des menaces à l'encontre d'agents de l'administration locale. Cependant, sur la question des conflits intercommunautaires liés à la chefferie coutumière, tous les acteurs villageois sont unanimes sur le fait qu'il est exclusivement de la responsabilité de l'Etat de s'investir dans la résolution impérative de la crise sociopolitique locale.

Conclusions et recommandations

Malgré leur situation de latence, les conflits qui ont été répertoriés dans les villages d'étude ne sont pas moins potentiellement générateurs de violence entre individus ou entre groupes. D'où la nécessité d'apporter des solutions définitives aux conflits sociaux.

Face à la situation de fragilité des relations entre les populations et l'Etat, il est plus qu'impératif pour les représentants locaux de l'Etat d'œuvrer à rétablir l'autorité de l'Etat en s'engageant dans une gestion plus rigoureuse et plus concertée des conflits locaux.



Les dispositions suivantes s'imposent de notre point de vue :

- mettre un accent sur la prévention des conflits en multipliant les rencontres avec les acteurs villageois et en outillant les acteurs locaux (Préfet, maire, conseillers municipaux, CVD, administration judiciaire, etc) dans ce domaine
- Sensibiliser les leaders coutumiers locaux et les populations sur l'importance de privilégier le sentiment national au détriment des considérations ethniques
- Traiter avec diligence les litiges soumis à l'administration locale, sinon il y'a des risques que les protagonistes se rendent eux même justice et que les populations perdent davantage confiance en la capacité de l'Etat à jouer pleinement son rôle d'ultime régulateur des tensions sociales locales
- Décongestionner l'administration judiciaire en augmentant le nombre de juridictions à travers le pays

A propos de ce projet

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de recherche "Fragile futures : rural lives in times of conflicts" financé par Danida (projet n° 11-014KU). Il s'agit d'un programme de recherche collaboratif entre les universités de Copenhague et de Ouagadougou ainsi que l'institut de recherche en sciences de la santé/direction régionale de l'Ouest à Bobo, conduit par une équipe de trois doctorants burkinabè, une doctorante danoise, deux post-doctorants burkinabè et une experte chercheuse sénior danoise.

Contact : Yacouba Cissao, Doctorant, Groupe de recherche sur les initiatives locales (GRIL)/Université Ouaga
1 Pr Joseph Ki-Zerbo

Email : cissaoyacouba@yahoo.fr, Tel : +226 25337399, Mobile : +226 70022236